

La mise en service de la ligne Thénia-Tizi Ouzou est «imminente»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4133 - Mardi 28 mars 2017 - Prix : 10 DA

USM Alger

La famille Haddad «restera à la tête du club»

Page 24

Législatives et éthique professionnelle

Deux circulaires envoyées aujourd'hui aux médias

Page 3

L'arme de la faim

Par Mohamed Habili

Il s'en est fallu de peu que l'ouverture du 28^e sommet de la Ligue prévu pour demain à Amman coïncide avec le deuxième anniversaire du début de la guerre menée par une coalition dirigée par l'Arabie Saoudite contre les Houthis et leurs alliés au Yémen. Les images insoutenables d'enfants yéménites mourant de faim sont largement diffusées pour la circonstance par les chaînes de télévision. Pour sa part l'ONU a émis un bulletin d'alerte à l'adresse de la communauté internationale, mettant celle-ci devant ses responsabilités sur la situation alimentaire prévalant au Yémen, qu'elle n'hésite pas à qualifier de première urgence en matière de sécurité alimentaire aujourd'hui dans le monde. Il faut que le Yémen soit pour l'heure en bien mauvais état sous ce rapport pour occuper la première place des préoccupations des organisations humanitaires de l'ONU, alors même que la famine menace de nouveau dans toute une partie du continent africain. Guerre et famine n'allaient jusque-là de pair qu'en Afrique. On sait maintenant que cette abomination est possible dans le monde arabe, et du fait même des Arabes. Le Yémen n'est pas le seul pays arabe qui soit pour l'heure plongé dans la guerre. Il est le seul cependant dont la population commence déjà à mourir de faim. La guerre est installée depuis plus longtemps en Syrie et en Irak, où elle n'a cessé de faire rage. Leurs populations souffrent mille maux de son fait, mais pas de la faim.

Suite en page 3

Limitation de l'offre pétrolière

Pays Opep et non Opep trancheront en avril



Les membres du comité ministériel de suivi des accords opep et non opep se prononceront en avril prochain sur la reconduction ou non de l'accord sur la réduction de leur production. L'annonce a été faite au terme de la 2^e réunion du comité.

Lire page 2

Abdelkader Messahel :

«La Ligue arabe a besoin d'une réforme globale et profonde»

Page 4

Festival du film pour l'enfance et la jeunesse de Sousse

Trois films algériens à l'affiche

Page 13

Béjaïa Les lieux de tenue des meetings répartis

LE TIRAGE au sort portant sur la répartition des salles, stades, places et lieux publics pour la tenue des rencontres meetings électoraux a eu lieu avant-hier en présence des représentants des partis et listes indépendantes. Seuls six partis politiques étaient absents. Ils n'ont pas répondu à l'invitation qui leur a été adressée par la Haute instance indépendante de surveillance des élections législatives.

Le procès-verbal de la répartition des salles de réunion sera remis à toutes les listes des formations politiques et listes des indépendants en lice aux prochaines échéances électorales parlementaires. Il ressort, après le tirage au sort, que 304 salles de réunions seront consacrées à la campagne électorale qui débutera le 9 avril prochain et s'achèvera le 30 du même mois. Ainsi, il a été consacré quatre meetings dans la commune de Béjaïa et une rencontre par commune pour chaque liste. Pour rappel, un tirage au sort avait été effectué il y a moins d'une semaine pour le passage des têtes de listes sur les ondes de radio Soummam, après le tirage au sort organisé pour l'attribution d'un numéri à chaque liste.

A noter que la répartition des lieux des conférences se fera par un arrêté du maire.

Ainsi, outre les candidats qui animeront des meetings et des rencontres dans les lieux fixés à ce propos, la plupart des partis programmeront au moins un grand meeting avec les chefs de partis pour mobiliser l'électorat qui semble ailleurs car ayant perdu confiance en raison de la situation sociale des populations dont l'érosion du pouvoir d'achat qui a atteint, ces dernières années, un point culminant. De ce fait, il est difficile de captiver l'attention des électeurs pour les convaincre d'aller glisser un bulletin dans les urnes le jour «J».

Parions que cette mission sera très difficile et que l'abstention sera forte dans un contexte marqué par une hausse vertigineuse des prix des fruits et légumes et autres produits alimentaires de consommation courante. Toutes les solutions envisagées n'ont apporté aucune réponse, puisqu'elles se sont, jusque-là, limitées à des déclarations de foi non suivies de décisions fermes.

H. C.

Limitation de l'offre pétrolière

Pays Opep et non Opep trancheront en avril

■ Les membres du comité ministériel de suivi des accords opep et non opep se prononceront en avril prochain sur la reconduction ou non de l'accord sur la réduction de leur production. L'annonce a été faite au terme de la 2^e réunion du comité.

Par Meriem Benchaouia

Les participants à la réunion du comité de suivi des accords de l'Opep, tenue au Koweït, ont dit leur satisfaction quant à l'adhésion des pays producteurs à l'effort de réduction de l'offre pétrolière. Dans le communiqué final qui a sanctionné les travaux du comité, les représentants des membres de l'Opep et des producteurs non Opep signataires des accords de limitation de la production se sont engagés à examiner l'éventualité de proroger de six mois la durée des accords de limitation de l'offre. Les membres du comité ministériel de suivi se prononceront en avril prochain sur la reconduction ou non de l'accord sur la réduction de leur production. L'annonce a été faite au terme de la 2^e réunion du comité ministériel de suivi des accords Opep et non Opep, laquelle vise à vérifier les engagements de réduction de l'offre afin de rééquilibrer le marché. Lors de la réunion de décembre 2016 à Vienne, 11 pays producteurs non Opep s'étaient engagés à coopérer avec les pays membres de l'organisation pour limiter l'offre surabondante sur le marché mondial en réduisant la production de 1,8 million de barils par jour à partir du 1^{er} janvier 2017 pour une période de 6 mois renouvelable. Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a pris part à cette réunion à côté des ministres du Pétrole ou de l'Énergie de Russie, du Venezuela, d'Oman, d'Irak et de Koweït. Selon le communiqué, le comité se déclare «satisfait des progrès réalisés pour un total respect des ajustements volontaires de la production et exhorte tous les pays participants à agir pour par-



PH.D.R.

venir à un respect à 100% des réductions décidées l'an dernier. L'objectif de ces réductions est de favoriser une remontée des cours qui ont dégringolé depuis la mi-2014». Le communiqué a indiqué qu'en février les pays Opep et hors Opep ont respecté à 94% leurs engagements, en hausse de 8 points par rapport à janvier. «Le respect par les pays de l'Opep de leurs engagements a été de 106% et celui des producteurs non membres d'environ 65%», a annoncé le président du comité, Essam al-Marzouk, ministre koweïtien du Pétrole, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. Début mars, M. Marzouk estimait que l'Opep respectait à 100% ses engagements mais que les non-Opep s'y conformaient à 50/60%. Les ministres du Pétrole ou de l'Énergie de Russie, d'Oman, d'Irak, des Emirats arabes unis et du Venezuela ont participé à la réunion. Le comité ministériel a par ailleurs étudié la possibilité de prolonger les réductions

pour six mois supplémentaires. Il a demandé à sa commission technique de coopérer avec le secrétariat général de l'Opep pour «examiner les conditions du marché pétrolier» et de lui faire un rapport lors de sa prochaine réunion en avril. Le comité «délibérera avant de soumettre ses recommandations aux pays engagés par les réductions», selon le communiqué. A l'ouverture de la réunion, M. Marzouk a déclaré qu'avec un respect total des engagements de réduction, le marché pourrait revenir à «l'équilibre pendant le troisième trimestre de 2017». Le ministre a averti que les stocks restaient élevés et que la volatilité des prix augmentait. De son côté, M. Boutarfa a déclaré que les participants ont demandé «une évaluation des conditions du marché pour se prononcer sur la possibilité d'une extension de l'accord de baisse de production». Samedi, le ministre avait affirmé que l'Algérie était favorable pour un prolongement de trois ou quatre mois de

l'accord Opep-non Opep de baisse de la production pétrolière, afin de mieux stabiliser les marchés. Il a assuré que l'Algérie a pleinement respecté ses engagements de réduction de la production dans le cadre de l'accord de Vienne, à savoir une réduction de 50 000 barils par jour. «Nous tenons à être exemplaires dans l'application de l'accord Opep-non Opep», a-t-il soutenu. L'Algérie, le Koweït et le Venezuela constituaient, avec la Russie et le Sultanat d'Oman, le comité mixte ministériel de suivi chargé de s'assurer de la mise en œuvre de l'accord de Vienne, a-t-on rappelé. Fin novembre 2016, l'Opep a pris l'engagement de réduire pendant six mois à partir du 1^{er} janvier sa production de 1,2 million de barils par jour (mbj). En décembre dernier, onze producteurs non membres de l'Opep, conduits par la Russie, se sont eux engagés à une réduction de production de 558 000 barils par jour.

M. B.

Transport ferroviaire

La mise en service de la ligne Thénia-Tizi Ouzou est «imminente»

La promesse de mettre en service la ligne ferroviaire Thénia (Boumerdès)-Tizi Ouzou pourrait bel et bien être tenue à l'allure où avancent les travaux au niveau des derniers centaines de mètres du point de l'arrivée à Tizi Ouzou. En effet, le chantier a été sérieusement renforcé ces dernières semaines, soit le lendemain de la récente visite du ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, dans la wilaya de Tizi Ouzou, au cours de laquelle cet important projet avait été inspecté et l'engagement de procéder aux premiers essais techniques à blanc avait été pris pour le 1^{er} avril, soit samedi prochain. La direction locale des transports

et les entreprises en charge de cette liaison ferroviaire en souffrance en raison de nombreuses opposition et bien d'autres causes, ont mis les bouchées doubles ces dernières semaines. Et tout porte à croire que l'on sera au rendez-vous pour enfin (re)voir le train siffler à nouveau à Tizi Ouzou. Jusqu'à hier, les travaux de mise sous tension de la ligne ferroviaire s'apprétaient à être lancés, alors que la campagne de sensibilisation des riverains quant aux risques auxquels on est exposé au contact des pylônes installés tout le long de ladite voie ferrée battait son plein. Selon le directeur de wilaya des transports, Samir Nait Youssef, la mise

en service de cette liaison ferroviaire est devenue une réalité grâce à la mobilisation de tous, de ses services, des responsables d'Anesrif, de la Sntf, des entreprises en charge du projet, des autorités locales et des riverains. «Tous se sont mobilisés ces dernières semaines pour terminer les travaux qui restaient», a tenu à le souligner notre interlocuteur qui a précisé que «toutes les installations électriques ont été terminées en attendant la mise sous tension une fois la campagne de sensibilisation des riverains et autres concernés terminée». A ce propos, il nous a indiqué que des centaines d'affiches en langues amazighe, arabe et française ont

été déjà diffusées dans toutes les localités traversées par cette liaison ferroviaire. Le même responsable a, par ailleurs, fait état d'une importante opération de volontariat lancée au niveau de la gare ferroviaire et terrestre de Bouhinoune, en prévision de la mise en service de cette liaison par train. En somme, la livraison de ce projet tant attendu par les habitants de la wilaya de Tizi Ouzou sera d'un apport considérable sur plusieurs plans, notamment en matière de transport de voyageurs mais aussi pour les opérateurs économiques de la région.

Hamid M.

Législatives et éthique professionnelle

Deux circulaires envoyées aujourd'hui aux médias

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a fait savoir, hier, que les médias nationaux seront destinataires aujourd'hui de deux circulaires leur rappelant les règles d'éthique professionnelle et la nécessité de les respecter dans leur couverture médiatique à l'occasion des élections législatives du 4 mai prochain.



PH./D. R.

Par Louiza Ait Ramdane

Les élections législatives du 4 mai prochain seront une sorte de test pour les médias algériens en matière de respect des règles d'éthique et de déontologie dans l'exercice du droit de la liberté d'expression. Pour le ministre de la communication, Hamid Grine, la liberté d'expression passe par «le respect de l'autre» à travers «des limites éthiques, déontologiques et professionnelles», relevant que «si on va vers une presse d'attaque et d'injure, la liberté d'expression n'est pas respectée». «Nous adresserons aux médias audiovisuels publics et privés deux circulaires portant

sur l'éthique du métier et la nécessité de respecter les règles professionnelles», a déclaré le ministre à l'occasion de la restitution d'une étude intitulée «Femmes et médias en Algérie : situation socioprofessionnelle et visibilité». La presse professionnelle et exigeante, selon Grine, est une presse qui veut toujours aller au «fond des choses». «C'est juste des règles d'éthique et de déontologie, pas d'atteinte aux personnes, de diffamation, d'injures, de manipulation, c'est important d'aller vers une presse éthique et déontologique et j'ai bon espoir lors de ces élections», a tenu à assurer encore le ministre. Pour rappel, les chaînes de télévision ne seront

pas toutes autorisées à couvrir les prochaines élections. Cinq chaînes uniquement de télévision privées, dont les bureaux sont accrédités en Algérie, peuvent couvrir la campagne électorale des prochaines législatives du 4 mai. Ces cinq chaînes de télévision en question sont : Ennahar TV, Echorouk TV, Dzair TV, El Djazairia TV et Hogar TV. Par ailleurs, le ministre de la Communication a ajouté que son département «n'a reçu, pour le moment, aucune demande de la part des médias étrangers pour couvrir les élections législatives», relevant la présence en Algérie d'une cinquantaine de correspondants de médias et de chaînes TV étrangères qui «peu-

vent assurer la couverture médiatique de cet événement».

Pour ce qui est du thème du jour, le ministre a exprimé sa «fierté» quant à la «place honorable» qu'occupent les femmes dans le secteur de la communication, tant au plan quantitatif que qualitatif et ce, «grâce à la politique éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a œuvré à la constitutionnalisation du principe d'égalité entre hommes et femmes». Le ministre a estimé que des «avancées structurelles» ont été accomplies et ont permis à la femme de «jouer pleinement un rôle effectif aux plans politique, économique et social».

L.A.R.

Campagne électorale

Plus de 1 800 meetings programmés du 9 au 30 avril

Le directeur de permanence de wilaya d'Alger de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Idir Hassaine, a indiqué hier que 1 826 meetings seront programmés au profit des listes électorales (15 partis et deux listes indépendantes) en lice pour les élections législatives du 4 mai prochain. 1 826 meetings seront programmés au profit des partis et listes indépendantes en lice pour les élections législatives du 4 mai dans le cadre de la campagne électorale, a indiqué le responsable qui présidait le tirage au sort pour l'attribution de salles et lieux réservés à l'organisation des rassemblements électoraux, précisant que 83 salles et lieux publics seront affectés à

cette fin. Il a ajouté que la wilaya d'Alger a mis à disposition 45 salles publiques, 34 salles omnisports et 4 stades municipaux, soit un total de 83 espaces pour l'organisation des meetings. La permanence de wilaya d'Alger de l'Hiise a procédé, par la suite, en présence d'un huissier de justice et de représentants des partis politiques et des listes indépendantes concernés par ce processus, au tirage au sort de ces sites en vue d'une répartition équitable entre les 17 listes pour y effectuer leur campagne électorale du 9 au 30 avril. Les candidats sont libres de choisir entre les séances matinales et celles du soir étalées de 9h et 19h, pour effectuer leurs interventions électorales, a fait savoir M.

Hassaine. Les représentants des partis politiques et des listes indépendantes qui ont pris part au tirage au sort ont affirmé que l'opération s'est déroulée «dans la transparence totale». La permanence de wilaya d'Alger de l'Hiise a procédé jeudi dernier au tirage au sort pour la numérotation des bulletins de vote des partis politiques et listes indépendantes qui prennent part à la course électorale dans le territoire de la wilaya d'Alger. Ces bulletins sont numérotés de 1 à 17.

100 observateurs dépêchés par la Ligue arabe

Pas moins de cent observateurs seront dépêchés en Algérie

par la Ligue des Etats arabes à la fin du mois en cours en prévision des législatives du 4 mai, a indiqué la directrice du Secrétariat des Affaires des élections à la Ligue arabe, l'ambassadrice Hadia Sabri.

Dans une déclaration à l'issue d'une réunion en compagnie d'une mission de la Ligue arabe avec le président de la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelouahab Derbal, M^{me} Sabri a indiqué que sa venue en Algérie s'inscrivait dans le cadre du «suivi des procédures entreprises pour élaborer et préparer les élections législatives prévues pour le 4 mai», soulignant que les autres membres de la délégation composée de «100 à 110

LA QUESTION DU JOUR

L'arme de la faim

suite de la page Une

Bien des fois au cours de ces six années que dure la guerre en Syrie, la faim a menacé. A chaque fois elle a été conjurée. Sous l'égide de l'ONU, les belligérants ont convenu à chaque fois d'une trêve pour permettre aux secours de parvenir aux populations prises au piège des combats. Daech lui-même ne s'est pas servi de l'arme de la faim, ainsi qu'on peut le constater aujourd'hui même à Mossoul, où pourtant il n'a plus grand-chose à perdre. Il n'hésitera sans doute pas à commettre des massacres si tel est son intérêt, mais ce n'est pas son genre de faire mourir à petit feu. La faim au Yémen n'est pas quelque chose que personne n'a voulu ni n'a vu venir. Cela fait des mois qu'elle est apparue, qu'elle s'étend, et qu'elle fait des victimes. Elle est une arme aux mains des belligérants, une arme tactique, insidieuse, sale. Les Houthis comme la coalition arabe qui les combat en sont responsables, ne serait-ce que parce que la voyant apparaître, ils l'ont laissé s'installer. Les premiers laissent se développer en vue d'obtenir la condamnation de leurs ennemis par la communauté internationale, et à terme l'arrêt de leur agression. Et la seconde lui laisse le champ libre pour ne pas céder à ce qu'elle considère un chantage de la part des Houthis. Entre eux, c'est donc à qui cèdera le premier, comme dans un bras de fer, sauf que ce sont les populations civiles qui sont immolées de la pire des façons. Celles-ci n'ont rien à espérer du sommet de la Ligue arabe qui s'ouvre demain à Amman, parce que l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe y dominent désormais. Personne n'osera leur demander des comptes de ce que leur intervention au Yémen fait subir à son peuple. Déjà qu'il est à peine question à l'échelle internationale de la guerre qu'elle mène contre les Houthis. S'il est un conflit armé dont aujourd'hui les puissances se détournent, c'est bien celui-là. Il n'y a que les organisations humanitaires pour s'en émouvoir et tirer la sonnette d'alarme.

M. H.

observateurs seront dépêchés vers la fin du mois en cours».

L'ambassadrice a indiqué que «le choix de ces observateurs sera effectué sur la base d'un ensemble de critères, à l'instar de la compétence, l'expérience et l'âge», ajoutant que «ces observateurs seront répartis sur les 48 wilayas du pays conformément au planning défini», notant que la délégation comportera différents nationalités arabes. Safy. T.

Abdelkader Messahel :

«La Ligue arabe a besoin d'une réforme globale et profonde»

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé, hier à la Mer morte (Jordanie), que la Ligue arabe a besoin d'une réforme globale et profonde.

Par Assia Gh.

Répondant à une question sur la réforme de l'organisation panarabe, soulevée par un journaliste de l'APS, à l'issue de la réunion de coordination et de suivi, M. Messahel a indiqué que l'Algérie a suggéré une réforme globale et profonde, rappelant qu'il y avait déjà un rapport appelé «Lakhdar Brahimi» (du nom de l'ancien ministre des Affaires étrangères), qui a été soumis il y a quelques années, et ce rapport parlait de cette réforme.

«Cependant, et compte tenu des évolutions et le contexte dont lequel vit le monde arabe (conflits et terrorisme), nous avons signalé que le monde arabe est en train de subir sans toutefois avoir les moyens de règlement de ces conflits», a souligné M. Messahel.

Une telle situation est due, a affirmé le ministre, à «une paralysie du système de la Ligue et aux méthodes obsolètes qui sont à revoir, ce que l'Algérie est en train de suggérer», ajoutant que «nous voulons une réforme profonde de la Ligue arabe». Cette réforme, a indiqué M. Messahel,



est en train d'être prise en charge par un groupe de travail qui a été constitué lors de la 147^e session ordinaire du Conseil des ministres de la Ligue, présidée par l'Algérie, ajoutant qu'une

réunion des représentants permanents des pays membres sur ce sujet est prévue prochainement. «Les décisions qui découleront de cette réunion seront soumises à la prochaine session du Conseil des ministres de l'organisation panarabe».

«Nous avons apporté notre propre contribution, nous avons quelques idées», a-t-il également dit, notant que l'Algérie est «un pays qui a vécu les mutations de l'Union africaine (UA), puisque l'Organisation de l'unité africaine est passée à l'UA en opérant de profondes réformes».

«C'est cette véritable refondation de l'action africaine qui a donné plus d'efficacité à l'UA, dans la mesure où l'Afrique a réglé pas mal de problèmes dans le continent et a connu un grand mouvement de gouvernance (démocratisation des régimes) et des taux de croissance positifs atteignant les 8%».

Plus encore, l'Afrique parle d'une seule voix dans les fora internationaux», a-t-il conclu. M. Messahel représente l'Algérie à la réunion ministérielle préparatoire au sommet arabe prévu demain mercredi en Jordanie.

A. Gh./APS

Réunion aujourd'hui du Conseil de sécurité

La question du Sahara occidental inscrite à l'agenda

Le Conseil de sécurité de l'ONU a inscrit la question du Sahara occidental à l'agenda de sa réunion prévue aujourd'hui pour examiner la mise en œuvre de la résolution 2285 portant notamment sur la relance des négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a appris l'APS hier auprès de sources proches du dossier. Le dossier du Sahara occidental sera évoqué lors de cette réunion à huis clos, à la demande de l'Uruguay, membre non permanent du Conseil onusien, a-t-on fait savoir de même source. Il est question d'aborder l'application de la résolution 2285 de 2016 qui prévoit l'engagement

d'un cinquième round des négociations et le retour du personnel de la Minurso expulsé par le Maroc. La réunion interviendra à la veille d'importantes échéances politiques, notamment celles concernant le renouvellement du mandat de la Minurso et la publication du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, prévus en avril. Elle survient quelques jours après le déplacement du président sahraoui, Brahim Ghali, à New York où il a eu des discussions approfondies avec le chef de l'ONU, Antonio Guterres sur le blocage du processus de paix. Le retour du personnel de la Minurso

sera au centre des discussions du Conseil de sécurité, la mission onusienne n'a pas encore atteint sa pleine fonctionnalité en raison des mesures de rétorsion imposées par le Maroc, alors que le Conseil de sécurité est appelé en avril à renouveler son mandat. Le département des opérations de maintien de la paix de l'ONU s'est dit, en février, préoccupé par le sort du personnel de la Minurso, affirmant que ce blocage affectait le travail de cette mission onusienne. Dans une lettre envoyée à Dimitri Samars, président de la Fédération des fonctionnaires internationaux des Nations unies (Uniserv), le chef

de ce département, Hervé Ladsous, a indiqué qu'aucune solution permettant le retour du personnel expulsé par le Maroc n'a été trouvée. Il ne fait aucun doute que cette situation impacte directement et d'une façon significative chaque membre du staff de la mission ainsi que le développement de leur carrière professionnelle et nuit au travail de la Minurso, alors qu'elle essaye de faire face à plusieurs problèmes politiques, opérationnels et de logistique, en évolution avait, alors, averti M. Ladsous.

R. M.

Ghardaïa

Auscultation début avril par l'UE des infrastructures aeroportuaires

Les infrastructures aeroportuaires de l'aérodrome international «Moufidi-Zakaria» de Ghardaïa seront auscultées par des experts de l'Union européenne à partir du début du mois d'avril prochain, a appris l'APS hier auprès de la direction des Travaux publics de la wilaya. Cette auscultation, une procédure obligatoire effectuée tous les vingt ans sur les aérodromes, est un dispositif de contrôle des infrastructures aeroportuaires, notamment l'état de leurs plateformes, les pistes d'atterrissage, les aires de manœuvres et les voies de circulation, selon les normes internationales, a expliqué le directeur des travaux publics, Ali Teggat. Cette procédure de contrôle sera effectuée par des experts européens, en collaboration avec les équipes de l'organisme national de

contrôle technique des travaux publics (Ctt) et les ingénieurs des travaux publics locaux, a-t-il ajouté. Cet audit s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE (P3A) baptisé «Accompagner le Ctt dans la mise en place de systèmes d'aide à la décision pour la gestion du réseau routier et des ouvrages d'art» et «Accompagner le Ctt dans l'amélioration des techniques d'aménagement et d'homologation liées à la sécurité routière et aéroportuaire». La démarche contribuera, selon le responsable du secteur des travaux publics de Ghardaïa, à renforcer et maintenir le patrimoine aéroportuaire aux normes exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) et également permettre

aux experts européens et algériens un échange d'expertise pour le développement de l'entretien et le contrôle des infrastructures aeroportuaires algériennes pour leur sécurisation. Les analyses et calcul d'indice ainsi que les méthodes de gestion modernes selon les normes et pratiques européennes dans le domaine de l'entretien et la maintenance des infrastructures aeroportuaires et routières seront exposées devant les ingénieurs locaux afin d'actualiser leurs connaissances, a-t-on fait savoir. Des programmes de jumelage entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (Ctt) et des organismes européens similaires ont été lancés l'année dernière, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre

de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE (P3A), selon la même source. Baptisés «Accompagner le Ctt dans la mise en place de systèmes d'aide à la décision pour la gestion du réseau routier et des ouvrages d'art» et «Accompagner le Ctt dans l'amélioration des techniques d'aménagement et d'homologation liées à la sécurité routière et aéroportuaire», ces deux programmes de jumelage sont financés par l'UE à hauteur de 1,6 million d'euros pour le premier et 1,3 million d'euros pour le second. Ces deux projets de jumelage sont opérés avec des organismes et des centres d'études et d'expertise relevant du domaine des routes et des infrastructures de France, du Portugal et de Belgique.

Safy T.

Selon l'ONS

Léger recul du taux d'inflation

■ Selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), l'évolution des prix à la consommation en rythme a reculé légèrement.

Par Selma K.

Elle s'est située à 7% jusqu'à fin février 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à février 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant de mars 2016 à février 2017 par rapport à la période allant de mars 2015 à février 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de février 2017 par rapport à celui du mois de janvier 2017, elle a été de -0,6%, soit une baisse un peu plus importante que celle observée le même mois de l'année écoulée (-0,2% en février 2016 par rapport à janvier 2016). Les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 1,5%



en février dernier par rapport à un mois plus tôt, induite aussi bien par l'évolution des produits agricoles frais que par celle des produits alimentaires industriels,

relève l'ONS. Les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par une diminution de 1,2% : en dehors de la pomme de terre et des poissons

qui ont affiché des hausses, respectivement, de 6,2% et de 1,5%, le reste a accusé des décroissances, notamment la viande de poulet dont la baisse a

avoisiné les 11% en février 2017 par rapport à janvier 2017 et les 12% par rapport à février 2016. Les prix des produits alimentaires ont également enregistré une variation négative de 1,9%, due à la baisse des prix de certains produits, particulièrement ceux de la semoule (-17,3%). Pour les autres groupes de biens et services, les prix de l'habillement ont connu une baisse de 0,9% en février 2017 par rapport au mois précédent.

Alors que les transports et communication se sont caractérisés par une stagnation, le reste des groupes ont inscrit des hausses plus ou moins importantes : les logements et charges à +0,7%, les meubles et articles d'ameublement à près de +0,2%, santé hygiène corporelle à +1,8% et l'éducation-culture-loisirs à +0,1%.

S. K.

Entreprises du BTPH

Exonération de pénalités de retard

Les entreprises du BTPH bénéficieront, dans les semaines à venir, de mesures exceptionnelles portant sur l'exonération de pénalités de retard auprès des caisses d'assurance et des impôts, a indiqué à Oran le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea). Lors d'une rencontre de l'Agea avec les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les différents opérateurs du BTPH, organisée au siège de la wilaya d'Oran, Mouloud Khelloufi a expliqué que ces mesures interviennent pour alléger les charges sur les promoteurs immobiliers et les entreprises du BTPH, qui ne sont pas payés à temps. Cette décision a été prise lors de la dernière tripartite à laquelle a pris part l'Agea, pour préserver les entreprises, les projets structurants et le développement local, a-t-il souligné. Des négociations sont, par ailleurs, en cours avec des banques publiques, à savoir BADR, BNA, BDL, pour la facilitation des avances sur situation du

marché public sans recourir à l'hypothèque, a-t-il fait savoir. Les situations du marché public signées par l'administration permettront aux promoteurs de recevoir des prêts bancaires allant jusqu'à 70% de leurs situations et ainsi progresser dans leurs projets. Dans un autre registre, M. Khelloufi a indiqué que l'Agea vient de formuler au gouvernement onze propositions qui visent à améliorer l'environnement économique du pays. La première concernant la promotion immobilière plaide pour l'insertion de l'idée de la location et vente, et la réflexion sur les prix de référence, pour réguler le marché de l'immobilier. La deuxième, concernant l'organisation des bureaux d'études, appelle à la réflexion pour améliorer l'activité et créer une synergie entre différents secteurs pour une meilleure utilisation des ressources humaines, ainsi que la consolidation du rôle du BET dans l'accompagnement du maître d'ouvrage, a-t-il cité. La création par

wilaya de zones d'activité spéciale BTPH, l'établissement d'un short list pour la réalisation du programme logements, la validité des documents fiscaux et parafiscaux/annulation des PR, la création d'un observatoire national pour la PME/PMI/TPE, le suivi d'application du pacte de croissance économique et social au niveau local, figurent parmi les propositions formulées.

Pour la création de zones d'activités

Par ailleurs, l'Agea a plaidé pour la création de zones d'activité pour les entreprises du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) dans chaque wilaya. Son président, Mouloud Khelloufi, a estimé qu'il est temps d'organiser ce secteur, déclarant : «Nous avons fait une proposition au gouvernement pour la création d'une zone d'activité pour les opérateurs du BTPH dans chaque wilaya, en dehors des villes». Mouloud

Khelloufi a souligné que la loi de finances complémentaire 2016 a fixé le cadre juridique qui permet l'attribution d'assiettes foncières à des privés pour la création de zones d'activités. La wilaya de Batna a été choisie pour accueillir le projet pilote de la première zone d'activité spéciale BTPH, dont l'étude de réalisation, ainsi que le cahier des charges ont déjà été finalisés, a-t-il fait savoir. Les textes d'application pour la création de zones d'activités se feront en concertation avec les opérateurs du BTPH qui ont été appelés à formuler des propositions pour son élaboration, a-t-il ajouté, soulignant que l'organisation du secteur de la promotion immobilière, qui connaît une grande anarchie avec des promoteurs qui «se font des gains faramineux au détriment de la qualité, est indispensable». Chaque wilaya est appelée à fournir un cahier des charges qui répond à ses spécificités, a noté M. Khelloufi, ajoutant que toutes les propositions seront étudiées pour en ressortir

un cahier des charges global. Il s'agit de deux cahiers des charges, le premier concerne la promotion immobilière et le second régit le secteur du BTPH, a-t-il indiqué, relevant que cette rencontre a été organisée sur instruction du Premier ministre. Ces cahiers des charges seront directement soumis au Premier ministre avant la fin de l'année 2017 sans passer par les ministères concernés, a-t-il dit, ajoutant que c'est dans l'intérêt de l'Etat d'organiser ces deux secteurs primordiaux que sont la promotion immobilière et le BTPH.

Safia T./APS

La Bourse de Tokyo Le Nikkei rechute à l'ouverture

LA BOURSE de Tokyo, qui s'était redressée vendredi, a ouvert en baisse hier, affectée par un nouveau repli du dollar après le revers essuyé par le président américain Donald Trump, forcé de retirer son projet de réforme de la santé. A la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,99% (-191,34 points) à 19 071,19 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait pour sa part 0,95% (-14,66 points) à 1 529,26 points. Sur le volet des changes, le yen s'est renforcé, un mouvement défavorable aux titres exportateurs nippons : le dollar oscillait hier matin autour de 110,50 yens, contre 111,45 yens vendredi à la clôture de la place tokyoïte, tandis que l'euro retombait au-dessous de 120 yens, à 119,85 yens.

R. E.

Prix

Le Brent ouvre la semaine à un peu plus de 50 dollars

Les prix du pétrole ont ouvert la semaine à un peu plus de 50 dollars. Les cours de l'or noir approchaient à nouveau de leur plus bas en quatre mois. Depuis fin novembre 2016, les prix s'étaient envolés quand l'Opep avait annoncé un accord de limitation de sa production et de celle de ses partenaires. Le comité technique d'application de cet accord, qui s'est réuni le week-end passé à Koweït, s'est montré favorable à un renouvellement de l'accord au-delà du premier semestre 2017. Selon les analystes, les efforts de

l'Opep sont en effet mis à mal par la hausse de la production aux Etats-Unis, les pétroliers indépendants américains ayant profité de la hausse des prix pour relancer de plus belle leurs coûteuses extractions de pétrole non conventionnel. Selon le décompte du groupe privé Baker Hughes, le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a atteint un plus haut en 18 mois à 652 puits actifs après une dixième semaine consécutive de hausse, rapportaient les analystes. L'Opep et plusieurs pays non membres

ont exprimé dimanche dernier à Koweït leur satisfaction quant au respect de leur accord de réduction de l'offre et ont indiqué qu'ils étudiaient sa reconduction au-delà de juin prochain. En février dernier, les pays Opep et non Opep ont respecté à 94% leurs engagements contre 88% en janvier. Le respect par les pays de l'Opep de leurs engagements a été de 106% et celui des producteurs non membres d'environ 65%.

Agences

Jijel

Distribution de 340 logements locatifs à El Tahir

■ Au total, 340 unités de logement de la formule LPL (logement public locatif) ont été distribuées dans la localité Béni Metrane de la commune d'El Tahir (Jijel), dans une ambiance festive, a-t-on constaté.



Par Hatem D.

La cérémonie d'attribution de logement a été présidée par le chef de l'exécutif local qui a eu à inspecter ces habitations de type F3 et s'est enquis des préoccupations des nouveaux bénéficiaires notamment concernant le raccordement de ces foyers au réseau de gaz naturel. Les bénéficiaires de ces logements sont des citoyens issus

des villages de Bazoul, Ouled Saleh, la ville d'El Tahir, Achouat, en plus d'un certain nombre de la localité de Béni Metrane qui connaît une grande extension de son tissu urbain à la faveur de la réception de plusieurs projets de logements ces dernières années, a fait savoir le chef de daïra d'El Tahir, Ahmed Gasmî. Le même responsable a affirmé que les travaux de réalisation de 700 unités LPL dans les localités d'Ouled Salah, Ethlataa et Boucherga se

poursuivent à «un rythme soutenu», précisant que la daïra d'El Tahir totalise 1 600 demandes de logement de la formule LPL.

Raccordement de plus de 200 foyers au réseau de gaz naturel

Un total de 205 foyers a été raccordé au réseau de gaz naturel au quartier Ithrahen dans la ville de Jijel, dans une ambiance festive, a-t-on constaté.

L'opération qui a été présidée par le chef de l'exécutif local, Larbi Merzoug, est inscrite dans le cadre de la première tranche du budget 2017 de wilaya destinée à neuf communes et répartie sur 21 sites d'habitation, a précisé Messaoud Metatla, directeur local de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE). Une enveloppe financière de plus de 220 millions de dinars a été consacrée par la wilaya pour le raccordement de 2 151 habita-

tions en cette énergie, selon la même source, faisant savoir que la deuxième tranche réservée pour le raccordement des foyers en gaz naturel concernera cinq communes de Jijel. Plusieurs habitants ont exprimé leur satisfaction quant à la réalisation de cette opération attendue depuis l'affectation, fin 2012, d'un quota de logements publics locatifs (LPL) dans cette cité, située à 5 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

H. D./APS

Aïn Defla / Barrage de Tighzel Mise en service des stations de traitement et de pompage

LES STATIONS de traitement et de pompage du petit barrage de Tighzel (Aïn Defla) ont été mises en service, assurant de la sorte l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des zones rurales des communes d'El Mayenne et Tiberkanine, a-t-on constaté. Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 350 millions DA a été mobilisée, profitera à quelque 10 000 habitants des zones éparses des communes en question, a indiqué le directeur local des ressources en eau, Boualem Hadjidge, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion en présence notamment du wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz. Un débit de 40 l/s, soit 3 456 m³/j sera assuré à la faveur de cette mise en service au profit des habitants des douars d'El Djouahra et Oued Bandou (commune d'El Mayenne) ainsi qu'à ceux des douars d'El Hadjadj, Rouabah, Beni Hayi, El Krama, Ouled Maïyouf et Bakla, a ajouté M. Hadjidge, faisant remarquer que la capacité de stockage du barrage de Tighzel et de plus de 2 millions m³. Il a noté que sous la pression des besoins considérables des sociétés, le recours aux eaux de surface a augmenté, observant que la nécessité de concevoir des installations chargées d'assurer le traitement des eaux s'est imposée après que certaines activités humaines eurent détérioré la qualité de l'eau. Intervenant, le wali a mis l'accent sur la nécessité de procéder à la plantation d'arbres des zones limitrophes avec le barrage, notant que cette opération constitue une manière de protéger cette retenue d'eau. Le chef de l'exécutif a en outre noté que la durée de vie du barrage est tributaire de l'importance de l'entretien ainsi qu'à la formation d'un personnel qualifié susceptible de prendre en charge les exigences de telles infrastructures.

N. F.

R. E.

Tizi-Ouzou/ Investissement privé

Des dizaines de projets bloqués par des présidents d'APC

Des dizaines de projets d'investissement portés par des opérateurs privés dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont bloqués par certains présidents d'Assemblée populaire communale (APC) a indiqué le wali, Mohammed Bouderbali. Le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a effectué une visite de travail dans les communes d'Azazga et de Zekri, a souligné, lors de l'inauguration de l'antenne d'Azazga du Centre national du registre du commerce (Cnrc), que des P/APC de la wilaya de Tizi-Ouzou ne jouent pas leur rôle de promoteurs de l'économie locale, et sont même, selon lui, des éléments de blocage de l'investissement dans leur commune. «Nous avons à travers la wilaya

des dizaines de cas ou le blocage, par des P/APC, d'opérations d'investissement dont des projets structurants importants», a-t-il fait savoir. Il a ajouté que des présidents d'APC, qui représentent le maillon fort de la démarche de promotion de l'investissement privé, ne reçoivent même pas les investisseurs qui sont pourtant porteurs de projets créateurs de richesses et d'emplois. Le wali a souligné que des localités de la wilaya disposent de potentialités spécifiques qui peuvent être mises à profit et valorisées pour développer des activités spécifiques dans un secteur précis tel que le tourisme. Or, a-t-il observé, ces atouts ne sont pas rentabilisés. Il a ajouté qu'il est attendu de ces élus

locaux d'être des promoteurs de l'économie locale et de rendre leurs communes attractives pour les investisseurs. Le wali qui a visité le projet d'un complexe touristique en cours de réalisation dans la commune de Zekri, dont la réception est prévue en septembre prochain, et procédé à l'inauguration d'un hôtel dans cette même localité, a souligné que ces initiatives sont à encourager, d'autant plus qu'il s'agit d'un exemple de projets qui ont un impact sur des régions enclavées. «Des projets que nous souhaitons voir se multiplier pour encourager le tourisme de montagne, un des atouts majeurs de la wilaya», a-t-il dit.

Lydia O./Agences

El Tarf

15 exposants à la 1^{re} édition de la foire florale

Quinze exposants représentant les wilayas d'El Tarf, Skikda, Annaba, Jijel et Guelma, ont pris part à la première édition de la foire florale, inaugurée, dimanche, à la place 19-Mars 1962 d'El Tarf ville, a-t-on constaté. Organisée par la Conservation locale des forêts, en collaboration avec divers partenaires, la Direction de l'environnement et le Parc national d'El Kala (Pnek) notamment, cette foire florale a permis aux visiteurs de découvrir une panoplie de plantes ornementales et essences variées proposées par des entreprises ver-

sées dans le domaine, aussi bien dans le secteur étatique que privé. Les chapiteaux des exposants proposaient outre des fleurs, arbustes et plants ornementaux et médicinaux, tels que le lentisque, la lavande et le romarin, des roses ainsi qu'une série d'outillage, principalement des manches pour des pioches, binettes et masses ainsi que des tables et chaises en bois noble. Selon le conservateur des forêts, cette exposition vise à faire connaître au public les bienfaits des plantes et des fleurs dans le quotidien des citoyens et offre «un sup-

port botanique» aux nombreux enfants accompagnant leurs parents. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cette exposition florale, le chef de l'exécutif local a indiqué que ce genre de manifestation sera reconduit, à partir de la saison estivale 2017, à travers les sites attractifs de la wilaya d'El Tarf tels la corniche d'El Kala, les placettes du chef-lieu de wilaya et les plages, dans le but de vulgariser et valoriser la richesse florale locale. Mettant en exergue l'effort de l'Etat visant à encourager les initiatives tendant à préserver et rentabiliser la flore, le

même responsable a souligné que le potentiel du produit exposé renseigne sur les potentialités de la wilaya en matière florale et «invite» entreprises et institutions qui «recourent souvent à l'ornement artificiel» à découvrir la richesse naturelle indéniable d'El Tarf et sa région. Se poursuivant une semaine durant mille et une senteurs se dégagent de la place 19-Mars 1962 dans une «explosion» de couleurs, où un florilège de fleurs et plantes sont proposés aux nombreux visiteurs de cette foire florale.

Tunisie

Un Etat en quasi-faillite

■ Les Tunisiens, sans trop se faire d'illusion sur la démocratie, sont fatigués de vivre dans un pays chancelant, livré à des bonimenteurs forains et où tout est devenu précaire. Par quoi reconnaît-on un Etat failli ou en voie de l'être ? Par un ensemble d'attributs ou de signes qui n'ont rien d'arbitraire. Ce sont des critères objectifs, intelligibles et irrécusables. Certains Etats répondent déjà largement aux critères sociaux, économiques et politiques que traduit cette notion.

Ph. D.R.



Par Yassine Essid

L'appareil d'Etat, fragile, est peu capable de maîtriser des évolutions susceptibles de déboucher sur des crises violentes. La société, tout aussi fragile, est productrice de tensions dépassant ses propres capacités à les contenir. Dans ce domaine, la Somalie occupe le premier rang suivie par la République Centrafricaine et Haïti. La Tunisie, bien que n'occupant que la 89^e place, son vernis ne cesse de s'affaiblir sensiblement et, faute de soins pour bâtir, de précautions pour restaurer, tout ce que nos parents auront laissé périra bientôt. Dans un monde arabe et africain déchiré en permanence par des luttes confessionnelles, la Tunisie a toujours renvoyé l'image d'une certaine modernité liquéfiant toutes les complications. L'autorité de son Etat et la solidité de ses institutions, en plus de sa forte homogénéité ethnique, linguistique et religieuse,

la mettaient à l'abri des crises, voire de guerres civiles. Des conditions qui ont modelé son parcours depuis l'indépendance jusqu'à la chute du régime de Ben Ali. Depuis l'arrivée au pouvoir de la «troïka», l'ancienne coalition gouvernementale dominée par le parti islamiste Ennahdha, à laquelle s'est succédé le régime tout aussi répressible des Caïd Essebsi, on n'arrête pas d'assister de manière progressive à l'effondrement, souvent silencieux, de l'appareil d'Etat. Les rêves et les espérances de liberté, qui avaient succédé au pouvoir autoritaire, ont fait place à des sentiments d'abatement de plus en plus fréquents et prolongés avec, en toile de fond, un dégoût pour la politique et un rejet de ses représentants qui discutent à perte de vue sur des sujets qui confinent à la niaiserie. Chaque jour, des événements viennent établir d'une manière flagrante et par des faits réels à quel point l'Etat tunisien se retrouve de plus en plus dans l'incapacité d'exercer

pleinement les missions qui sont les siennes, tant dans les domaines régaliens que dans ceux de l'offre de services économiques et sociaux à la population.

En bout de piste, l'inévitable faillite

Tenez, prenons la dernière affaire qui a agité la compagnie Tunisair, dont les avions arborent le pavillon national. Longtemps protégée par des privilèges économiques et sociaux à la population, désormais pleinement ouvert à la concurrence. Autant de raisons qui devraient mobiliser tout le personnel de la compagnie pour assurer le mieux possible la continuité des services et les meilleures prestations en toutes circonstances et lieux. Or, en plus de l'interminable affaire de vols des bagages, voilà qu'une querelle larvée entre un copilote et des techniciens de la compagnie, censés pourtant veiller à ce que les pilotes et les appareils donnent toute garantie de sécurité, dégénère en une altercation verbale, puis physique. Le nouveau P-dg, Elyes Mnakbi, qui est issu de l'armée et succombant probablement à un réflexe militaire, a décidé la suspension pure et simple de tous les vols de la compagnie pendant plusieurs heures. A vos ordres mon colonel !! En général, seul un coup d'Etat, un attentat, ou le mauvais temps justifieraient l'arrêt des activités aériennes. Un aéroport est un organisme complexe, à la manière d'une gare centrale, avec cette particularité supplé-

mentaire qu'en raison du caractère d'instrument de transport rapide de l'avion tout doit être mis en œuvre pour réduire au strict minimum les pertes de temps et d'argent. Toute cette affaire est donc le résultat d'une inconcevable et impardonnable erreur de gestion des affaires d'une compagnie qui bat de l'aile avec, en bout de piste, l'inévitable faillite.

Déchéance du gouvernement et des partis politiques

Pour finir, citons la dégénérescence des partis politiques et de leurs dirigeants qui s'égarent, donnant dans les machinations et le marchandage, déploient des slogans populistes en croyant gagner ainsi les faveurs des masses. Ils sont d'ailleurs tellement imbus de leur personne, tellement séduits par leur ambition, tellement versés dans leur démagogie, qu'il est devenu inutile d'entreprendre de les éclairer en les instruisant. Dépourvus de principes, ils sont incapables de guider les masses qui n'ont pas les moyens d'agir de manière logique ni la capacité intellectuelle de réfléchir sur les problèmes de société, encore moins les sacrifices nécessaires que réclame la survie du pays. Aussi, la déchéance de l'ensemble du gouvernement et des partis politiques qu'il représente prélude à l'exercice périlleux d'élections futures qui ne seraient plus le rendez-vous de l'apprentissage de la citoyenneté, mais qui opposeront le peuple contre l'élite, les régions, les tribus, les clans, voire les quartiers les uns contre les autres.

Y. E./ Kapitales

Sahara occidental

Les membres de l'Eucoco se disent inquiets de la situation des prisonniers

Les membres de la task-force de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) se sont dits inquiets de la situation des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, dont leur procès en appel a été ouvert à Rabat le 13 mars dernier. Au cours d'une réunion tenue samedi à Paris, les présents à cette task-force se sont également «inquiétés de la situation des prisonniers politiques sahraouis qui ont vécu aujourd'hui leur 12^e jour de procès», indique un communiqué parvenu dimanche à l'APS qui souligne leur courage et leur volonté de témoigner. Les membres de l'Eucoco ont salué «la présence, à ce procès, des avocats sahraouis, marocains, français, des observateurs qui ont affronté des situations difficiles et défiant avec talent les prisonniers en réclamant tous vigoureusement

leur libération». La réunion de l'Eucoco, indique-t-on, a été animée par le président Pierre Galand, en présence du ministre sahraoui conseiller auprès de l'Europe, Mohamed Sidati, des représentants du Front Polisario en Europe, des délégués d'Europe et du président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps), Saïd Ayachi. Plusieurs sujets ont retenu l'attention des présents qui ont évoqué leurs prochaines initiatives, a-t-on ajouté de même source, notamment la décision de la Cour de justice européenne (CJUE), en décembre dernier, sur l'accord commercial UE/Maroc qui a fait l'objet d'importantes discussions. Pour les participants à cette réunion, avec cette décision de justice respectueuse du droit international, l'importation de produits venant du Sahara occidental occupé est illégale, fai-

sant constater que le Maroc, en s'appuyant sur son allié traditionnel, la France, s'efforce de faire pression et chantage sur la Commission européenne afin qu'elle contourne la décision de justice. Dans ce sens, ils ont décidé d'une présence à Bruxelles, auprès des principales institutions européennes pour peser en faveur du respect de la décision de la Cour et pour la préservation des ressources naturelles par le respect du choix du peuple sahraoui à travers son représentant unique et légitime, le Front Polisario. Les membres de la task-force ont estimé, dans un autre cadre, que le fait que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a inclus dans l'ordre du jour de sa réunion la question du Sahara occidental, que le Maroc a boycottée, une histoire compliquée commence pour ce dernier qui espérait, selon

eux, circonvier l'Union africaine. Par ailleurs, en prévision de la prochaine réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au Sahara occidental qui va se tenir en avril avec le nouveau Secrétaire général, Antonio Guterres, la task-force et les différentes associations européennes, a-t-on ajouté, vont s'adresser au Secrétaire général et aux membres du Conseil pour leur rappeler l'urgence de fixer la date d'un référendum d'autodétermination et de reprendre le dossier de la Minurso, amputée d'une partie de sa composante civile et toujours privée d'un mandat pour surveiller le respect des droits de l'Homme. Enfin, les membres de l'Eucoco à cette réunion se sont réjouis de la tenue de la prochaine conférence européenne, la 42^e Eucoco, en France, en octobre prochain.

Halim T./APS



Mossoul

Nouvel assaut des forces irakiennes sur la vieille ville

■ Les forces irakiennes sont repartiées hier à l'assaut contre le groupe État islamique (EI) à Mossoul, où des frappes ont tué de nombreux civils, jetant une ombre sur l'offensive soutenue par la coalition internationale antijihadiste.

Par Ali O.

Le chef des forces américaines au Moyen-Orient, Joseph Votel, a qualifié de «terrible tragédie» la mort de civils dans des bombardements qui font l'objet d'une enquête en Irak et de la part de la coalition pilotée par les États-Unis. Après la secousse provoquée par la découverte de ces victimes civiles ces derniers jours, les forces irakiennes ont annoncé hier relancer l'offensive contre l'EI dans la vieille ville de Mossoul, dans l'ouest de la deuxième cité d'Irak. C'est dans cet entrelacs de rues étroites et densément peuplées où sont encore pris au piège 400 000 civils selon l'ONU que la résistance des jihadistes se concentre depuis que les forces irakiennes ont lancé la bataille pour reprendre Mossoul-Ouest le 19 février. «La police fédérale et la Force de réaction rapide (du ministère de l'Intérieur) ont commencé à avancer aujourd'hui sur



l'axe sud-ouest de la vieille ville», a indiqué le commandant de la police fédérale, le général Raed Chaker Jawdat, dans un communiqué. La rue Farouk, située à proximité de la mosquée Al-Nouri, en est l'un des principaux

objectifs, a-t-il ajouté. Cette mosquée a une valeur très symbolique pour l'EI. C'est là que son chef Abou Bakr al-Baghdadi a fait en juillet 2014 sa seule apparition publique après la proclamation par le groupe ultraradical d'un «califat» sur les territoires

conquis en Irak et en Syrie voisine. Les forces irakiennes combattent aux abords de la vieille ville depuis des semaines, mais font face à une farouche résistance des jihadistes accusés d'utiliser les civils comme des boucliers humains. L'EI «a commencé à utiliser des citoyens comme boucliers humains et nous essayons de les viser avec des snipers», a indiqué à l'AFP le porte-parole du Commandement des opérations conjointes, le général Yahya Rasool. La semaine dernière, des responsables irakiens et des témoins ont affirmé que des dizaines voire des centaines de civils avaient trouvé la mort à proximité de la vieille ville, dans le quartier de Mossoul al-Jadida, dans des frappes aériennes. Dimanche, des membres de la défense civile et des volontaires se sont affairés à retirer des corps des gravats dans ce quartier, où au moins six maisons ont été totalement détruites, a constaté un photographe de l'AFP. Seule l'armée irakienne et la coalition interna-

tionale antijihadistes, dont font partie entre autres la France ou la Grande-Bretagne, mènent des frappes aériennes dans cette zone. Une enquête est en cours pour vérifier qui de l'armée irakienne ou de la coalition a effectué ces frappes et dans quelles conditions. La coalition a reconstruit samedi avoir procédé à un raid aérien le 17 mars dans une zone de la ville où des pertes civiles ont été rapportées, sans préciser de quel secteur il s'agissait. L'ONU a de son côté appelé les forces impliquées à Mossoul à «tout faire» pour protéger les civils. Les forces irakiennes ont lancé le 17 octobre une vaste opération pour reconquérir Mossoul, grande cité du nord du pays. Elles se sont emparées de l'est de cette ville coupée par le fleuve Tigre fin janvier et ont lancé l'offensive pour reprendre l'ouest le 19 février. Depuis cette date, plus de 200 000 civils ont fui les combats à Mossoul-Ouest, selon des chiffres officiels irakiens.



Points chauds

Trahisons

Par Fouzia Mahmoudi

Benoit Hamon, candidat officiel de la gauche, selon un sondage paru cette semaine, a vu sa popularité chuter à la cinquième place, après Jean-Luc Mélenchon, l'autre représentant de la «vraie» gauche. Mais plutôt que de compter sur la présentation de son programme, Hamon semble préférer pointer du doigt les multiples trahisons de son camp qui ont rejoint Macron. Il a lancé cette semaine un appel aux électeurs de gauche à ne pas «voter par défaut» et dénoncé les «coups de couteau dans le dos», plantés par des «caciques qui veulent rester au pouvoir» et avec qui «il n'aurait pas gouverné». Dans une intervention aux relents de désespoir, le candidat socialiste à la présidentielle a dénoncé «des ralliements qui consistent à [lui] planter des couteaux dans le dos». «On m'annoncerait même la semaine prochaine une mise à mort avec le ralliement de Manuel Valls à la candidature d'Emmanuel Macron, a-t-il lâché. C'est oublier une chose : ce ne sont pas eux qui m'ont donné vie, c'est un vote populaire». «De toute façon, je n'aurais pas gouverné avec eux, que ce soit clair, car je ne suis pas favorable à ce qu'on remette en cause l'ISF pour augmenter la TVA, à ce qu'on facilite les licenciements», a-t-il ajouté. La candidature du fondateur du mouvement En marche ! propose, selon le candidat du parti socialiste, de «poursuivre ce qui a échoué». «C'est une folie de faire ce choix-là», a-t-il insisté. «Votez "pour" plutôt que voter par défaut, voter par élimination, a-t-il lancé aux électeurs. Le seul vote utile, c'est le vote utile pour vous». «J'irai jusqu'au bout car je serai au second tour de la présidentielle. Dans tous les sondages, je bats Marine Le Pen au second tour», a ajouté Hamon. Le candidat socialiste a également dit «avoir honte que François Fillon et Marine Le Pen soient encore candidats quand, dans n'importe quelle autre démocratie moderne, ils ne pourraient plus l'être» en raison des affaires judiciaires dans lesquelles ils sont impliqués. Toutefois, s'il est vrai que Hamon puisse battre Le Pen au second tour il est très improbable qu'il ne soit pas éliminé au premier tour, rendant toute sa rhétorique caduque. Il devrait également et surtout se concentrer sur le fait de galvaniser tous les électeurs de gauche qui ont voté pour lui à la primaire au détriment de Manuel Valls, ex-Premier ministre, qui selon plusieurs rumeurs s'approprierait par ailleurs à rejoindre avec ses partisans la campagne de Macron. Reste à savoir si les électeurs de gauche se mobiliseront le 23 avril prochain ou si Hamon sera le premier candidat du PS depuis des décennies à ne pas être au second tour d'un scrutin présidentiel.

F. M.

ONU

Premières négociations pour bannir l'arme nucléaire

Plus de 100 pays ont lancé hier à l'ONU des négociations inédites sur un traité interdisant les armes nucléaires, convaincus qu'il réduirait le risque d'une guerre atomique malgré les objections des grandes puissances.

Le lancement de ces négociations sur un texte légalement contraignant a été décidé en octobre, avec le soutien de 123 pays membres des Nations unies. La plupart des puissances nucléaires, déclarées ou non, avaient néanmoins soit voté contre ces négociations (États-Unis, France, Israël, Royaume-Uni, Russie), soit s'étaient abstenues (Chine, Inde, Pakistan).

Même le Japon, seul pays à avoir subi, en 1945, des attaques atomiques, a voté non, inquiet de voir l'absence de consensus sur ces négociations «saper les avancées sur un désarmement nucléaire effectif». Mais l'opposition de ces pays n'a pas dissuadé les nations en pointe sur ce dossier – comme l'Autriche, l'Irlande, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud ou la Suède – ni les centaines d'ONG engagées à leurs côtés. Face à la multiplication des foyers de tensions, aux menaces de la Corée du Nord, et à une nouvelle administration américaine jugée imprévisible, ils ont décidé de prendre les devants, inspirés par les mouvements qui ont mené aux conventions internationales interdisant les armes à sous-munitions (signée en 2008) ou les mines

anti-personnel (1997). «Cela va prendre du temps, ne soyons pas naïfs», déclarait la semaine dernière à l'ONU la ministre suédoise des Affaires étrangères, Margot Wallström. «Mais c'est très important, surtout en ce moment, quand on assiste à toutes sortes de discours ou de démonstrations de force incluant la menace d'utiliser l'arme nucléaire», a-t-elle souligné. «Beaucoup de pays disent que nous devons sortir de l'impasse sur cette question depuis des années. C'est aussi l'expression d'une frustration». Car aucune avancée n'a été enregistrée ces dernières années en matière de désarmement nucléaire, malgré les engagements pris par les grandes puissances dans le cadre du Traité sur la non-prolifération (TNP), déplore Beatrice Fihn, directrice de l'Ican (International campaign to abolish nuclear weapons), une coalition internationale d'ONG mobilisées sur ce dossier. «Il y a eu beaucoup d'efforts à la fin de la Guerre froide, et puis ça s'est arrêté (...) L'administration Obama a déçu, elle avait fait des promesses mais ne les a pas tenues. Maintenant les craintes sont exacerbées avec le nouveau président Donald Trump», dit-elle. Forte de l'expérience sur les armes à sous-munitions ou les mines anti-personnel, M^{me} Fihn estime qu'il y a de «bonnes chances» qu'un traité soit adopté, si ce n'est dès la première phase de négociations qui se

terminera le 7 juillet, au moins d'«ici à deux ans». Peu importe que les puissances nucléaires boudent les débats, dit-elle, l'adoption d'un tel traité les obligera tôt ou tard à revoir leur politique, même si elles sont engagées aujourd'hui dans la modernisation de leur armement nucléaire.

«Même si les principaux fabricants (d'armes nucléaires, ndr) ne signent pas, ces traités ont un gros impact», dit-elle. «Prenez la Russie : pourquoi dément-elle utiliser des armes à sous-munitions en Syrie ? Elle n'est pourtant pas signataire du traité interdisant ces armes, mais elle sait que ce n'est pas bien». Aucune grande puissance n'a fait de commentaires à l'approche de ces négociations, même si l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, devait faire une déclaration en marge de leur ouverture hier matin à New York. Les représentants des États-Unis et de la France avaient néanmoins expliqué en octobre leur opposition par la nécessité, en matière de désarmement, de «procéder par étapes», sans chambouler l'équilibre stratégique actuel ou mettre en péril la dissuasion. «C'est comme les grands fumeurs, ce n'est jamais le bon moment pour arrêter», juge M^{me} Fihn. «Mais la tendance est là : dans ce monde multipolaire, beaucoup de pays pensent qu'ils n'ont pas besoin d'attendre les grandes puissances pour agir».



Festival du film pour l'enfance et la jeunesse de Sousse

Trois films algériens à l'affiche

■ Un long métrage et deux courts métrages sont en compétition pour le «Hadrumèt d'or» au 12^e Festival du film pour l'enfance et la jeunesse (Fifej) de Sousse, qui se poursuit jusqu'au 29 mars, indiquent les organisateurs.

Par Adéla S.

«**L'**Étoile d'Alger» (2016), une fiction de Rachid Benhadj primée au 32^e Festival d'Alexandrie du cinéma méditerranéen, est en compétition dans la session «Long métrage pour jeunes» avec quatre autres films d'Argentine, de Tunisie, de Russie et de France.

Dans la catégorie «Court métrage pour jeunes», «Le voya-

ge de Keltoum» (2015) de Anis Djaad et «Je te promets» (Mohamed Yagri, 2016), Olivier d'Or du meilleur court métrage au 15^e Festival du film amazigh de Tizi Ouzou, sont en compétition aux côtés de 12 autres films soumis à l'appréciation d'un jury de professionnels, dans lequel figure la comédienne algérienne Rim Takoucht.

Des conférences, des masters-classes et des projections dans des établissements scolaires sont également au programme de ce festival.

Ouvert le 24 mars, le 12^e Fifej propose un bouquet de 150 films pour enfants et pour jeunes répartis en quatre sessions, en présence d'invités de Mauritanie, Maroc, Algérie, Palestine, Russie, France, Emirats arabes unis, Belgique, Burkina Faso et Italie.

Fondé en 1991, le Festival du film pour l'enfance et la jeunesse de Sousse (Fifej) vise entre autres objectifs à faire connaître la production cinématographique internationale destinée à l'enfance et à la jeunesse et à



Cinéma

«La Belle et la Bête» reste en tête du box-office nord-américain

L'histoire d'amour entre «La Belle et la Bête» est restée en tête du box-office pour sa deuxième semaine sur les écrans d'Amérique du Nord, les super héros des «Power Rangers» bondissant à la deuxième place dès leur sortie. L'adaptation par Disney du célèbre conte en prises de vue réelles a rapporté 88,35 millions de dollars au cours du week-

end, selon les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés dimanche. Avec 317 millions de recettes totales en deux semaines, pour un budget de quelque 300 millions de dollars, c'est le meilleur résultat jamais enregistré pour une sortie en mars en Amérique du Nord, selon le magazine spécialisé Variety. Accompagné d'un par-

fum de controverse, «La Belle et la Bête» est porté par l'actrice britannique Emma Watson, rendue célèbre par son rôle d'Hermione, la sage copine d'Harry Potter. Avec leurs costumes bigarrés, les superhéros de «Power Rangers» se sont hisses à la deuxième place, défiant des critiques très sceptiques en récoltant 40,5 millions de dollars, pour un budget de 105 mil-

lions. Festival de couleurs, costumes en Lycra, héroïsme et ringardise, la saga télévisée du même nom avait marqué les années 1990. «Kong : Skull Island» tombe à la troisième place, avec 14,42 millions de dollars ce week-end et 133,5 depuis sa sortie il y a trois semaines. Nouveau venu, «Life - Origine inconnue» entre à la quatrième place, avec 12,6 millions

de dollars de recettes. Dans ce thriller spatial de Daniel Spinoza avec Jake Gyllenhaal et Ryan Reynolds, des scientifiques de la Station spatiale internationale découvrent que la vie existe sur Mars. Et celle-ci se révèle plus intelligente qu'initialement estimée. Endossant une dernière fois les habits de Wolverine pour prendre soin d'une petite fille toute aussi griffue que lui (Dafne Keen), «Logan», interprété par Hugh Jackman, tombe de la troisième à la cinquième place, avec 10,14 millions de dollars de recettes (201,45 millions en quatre semaines).

R. C.

Boudouaou

Ouverture des journées théâtrales du Centre

La ville de Boudouaou (Boumerdès) a abrité, dimanche, l'ouverture des journées théâtrales des wilayas du Centre, qualificatives à la 50^e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem. Une quinzaine de troupes de théâtre amateur des wilayas de Boumerdès, Alger, Bouira, Ain Defla, Tizi-Ouzou, M'sila, Tipasa et Blida, seront en lice, quatre jours durant, afin de décrocher une place qualificative pour le Festival du théâtre amateur de Mostaganem. Cette compétition, abritée par la salle du théâtre de Boudouaou, dont l'organisation est assurée par l'association du théâtre de Boudouaou, en collaboration avec le Commissariat du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, a été inaugu-

rée par une représentation de la pièce «Laoun» (couleur) de l'association des activités de plein air de Boudouaou, suivie par d'autres représentations hors compétition. Selon ses organisateurs, cet événement artistique prévoit la présentation de quatre pièces théâtrales/jour, suivies de débats ouverts entre le jury de la compétition et le public. Une majorité des pièces théâtrales en compétition sont des œuvres récentes, a signalé un membre du jury, citant, entre autres, la pièce «Soukout Hor» (Chute libre) de l'association des arts dramatiques de Ain Defla, «Ettamarod» (Rébellion) de l'association des amis du théâtre de la ville de Koléa (Tipasa), et la pièce «El Aïla» (La famille) de l'association El Kalima Lilfounoun (Parole aux arts)

de M'sila. Le jury de cette compétition, formé d'hommes de théâtre reconnus et compétents, fera en sorte de sélectionner les meilleures œuvres théâtrales en termes de texte, innovation et esthétique, afin de représenter, au mieux, le Centre du pays au Festival de Mostaganem, prévu entre les mois de juin et juillet prochains, a signalé le président de l'association du théâtre de Boudouaou, Redouane Zoughari. Cet événement théâtral est un cadre idéal pour les échanges de connaissances et d'expériences entre les vétérans du 4^e art et la nouvelle génération d'amateurs, tout en offrant un spectacle de qualité au large public Boumerdessi, très friand de théâtre.

R. C.

Tizi-Ouzou

Une quarantaine de maisons d'édition au festival «Lire en fête»

Une quarantaine de maisons d'édition des wilayas de Tizi Ouzou et Alger participent à compter de dimanche à la 8^e édition du festival culturel local «Lire en fête» qu'organise la direction de la culture à l'occasion des vacances scolaires du printemps. Le coup d'envoi officiel de la manifestation qui s'étalera sur une semaine a eu lieu à la bibliothèque principale de lecture publique qui abrite une exposition-vente de livres animée par une dizaine de maisons d'édition, des conférences sur l'écriture et la lecture et des ateliers dédiés aux enfants. Rapprocher le livre de l'enfant tout en joignant la lecture au divertissement est le principal objectif du festival devenu une tradition annuelle dans la wilaya

de Tizi Ouzou, a estimé la directrice de la culture, Nabila Goumeziene, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture. Elle a rappelé que la promotion de la lecture publique, notamment en milieu de la jeunesse, figure parmi les priorités de la direction qui axe son plan d'action sur la multiplication des espaces dédiés au livre à travers toute la wilaya. C'est dans cette optique que le programme de cette huitième édition a été élargi aux bibliothèques communales et salles de lecture de certaines localités à l'instar de Tadmaït, Tizirt, Akbil, Tizi Ghennif et Ath Khellil, où des expositions-ventes de livres, des rencontres littéraires, des ventes dédicaces et des ateliers de lecture et dessin

sont prévus. Le bibliobus sillonne, par ailleurs, une dizaine de villages de la wilaya, toujours dans le but de rapprocher le livre du lecteur et imprégner aux enfants la culture de la lecture dans une ambiance festive et récréative, a-t-on expliqué. La première journée du festival a été marquée par une parade animée par une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents, des clowns, une fanfare des Bouira, des hommes géants et des jeunes en bicyclettes qui a démarré de la bibliothèque principale de lecture publique pour traverser le boulevard Stiti, la placette de l'Olivier et le théâtre régional Kateb-Yacine avant de prendre fin à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. A ce niveau, des expo-

sitions, des ateliers d'écriture et de lecture, de dessin, de conte et de bande dessinée, ainsi que la prévention routière, sont au rendez-vous, en plus des spectacles de clowns, de magie, de théâtre et de chant qui égareront les bambins jusqu'au 31 mars prochain. Et pour que la joie de la lecture et du livre soit élargie aux enfants malades, la direction de la culture a prévu un déplacement au service de pédiatrie du CHU de Tizi-Ouzou, jeudi 30 mars, pour offrir aux jeunes patients des bouquins et des jouets, tout en leur assurant un moment de divertissement grâce au spectacle de magie et de clowns qui sera donné sur place.

Racim C.

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars : Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 mars : Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)

Du 18 au 31 mars : Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaid. Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 31 mars : Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène. Espace España de l'Institut Cervantès d'Alger. Jusqu'au 30 mars à 18h : Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.



Coup-franc direct

La hantise de l'arbitrage

Par Mahfoud M.

Les présidents de clubs algériens ne changeront pas. Ils restent fidèles à leur logique qui est de tout essayer sur l'arbitre après une défaite. Les patrons de ces formations pensent qu'il vaudrait mieux parler de l'arbitrage que reconnaître leur échec. Les dirigeants ne peuvent pas se défaire de cette manie, puisqu'ils accusent l'arbitre même si ce dernier fait son travail dans les règles de l'art. Un classico suivi par des centaines de milliers de spectateurs et on nous sort cette histoire d'arbitrage alors que tout le monde a vu que cette équipe qui se plaint de l'arbitrage n'a rien fait sur le terrain et se dit jouer le titre. Cela se voit à chaque fin de saison avec cette histoire de referee qui revient. Au lieu d'incriminer l'homme en noir, ces dirigeants devraient plutôt secouer leurs joueurs qui prennent des sommes faramineuses sans rien faire sur le terrain, présentant très souvent un spectacle insipide. Il faudra trouver une solution définitive à cette question qui envenime la relation avec le corps arbitral, d'autant plus que c'est un manque de respect aux arbitres qui tentent vaillamment que vaillent d'imposer leur ligne de conduite sur le terrain.

M. M.

Lutte

14 athlètes en regroupement prochainement à Sofia

Quatorze lutteurs de la sélection algérienne des seniors (gréco-romaine, lutte libre et féminine) prendront part à un stage de préparation, prévu du 29 mars au 24 avril à Sofia en Bulgarie, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Organisé par la Fédération bulgare de lutte, ce stage de préparation sera ponctué par le Tournoi international Dan-Kolov et Nicola-Petrov qui verra la participation de l'Algérie, représentée par 14

athlètes dont trois dames. La sélection algérienne sera conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Aoune Fayçal (lutte libre), Bendjeda Maâzouz (gréco-romaine) et Berrahmoun Mohamed. Le Tournoi Dan-Kolov et Nicola-Petrov s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leur capacités avant les jeux de la solidarité islamique, prévus du 12 au 22 mai à Bakou en Azerbaïdjan.

Handball/Coupe arabe des vainqueurs de coupe (3^e journée) Le CRBB et le HCBJ (Tunisie) font match nul

LE CRB BARAKI et le HCB Jammel (Tunisie) ont fait match nul 24-24, lors de la 3^e journée du tour préliminaire de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs), disputée dimanche à Hammamet (Tunisie). Le représentant algérien compte une seule victoire dans la compétition, remportée face au club de Police d'Irak (27-

et une défaite concédée devant les Tunisiens du CS Sakiet Ezzit (30-26). Le CRB Baraki a joué son 4^e match hier face aux Tunisiens de l'AS Hammamet (18h00) pour le compte de la dernière journée du tour préliminaire. Les quatre premiers seront qualifiés aux demi-finales, prévues demain, alors que la finale se déroulera jeudi.

Championnat d'Afrique des clubs de volley (demi-finale) Le NRBBa perd face au Ahly

LE REPRÉSENTANT algérien, le NR Bordj Bou-Arréridj a été battu par la formation égyptienne du Ahly du Caire 1-3 (15-25, 25-23, 28-30, 18-25), dimanche à Tunis, lors des demi-finales du championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball messieurs. Le NRBBa s'était

qualifié aux demi-finales en dominant FAP du Cameroun 3 sets à 0 (25-21, 25-20, 25-15). La deuxième demi-finale oppose en ce moment Alswelhy de Libye à l'ES Sahel de Tunisie. La finale et le match de classement pour la 3^e place se sont déroulées hier.

Championnats du monde 2017 de cross-country (par équipes)

15^e (messieurs) et 13^e (dames) pour les sélections nationales

Les sélections algériennes messieurs et dames de cross-country ont décroché respectivement les 15^e et 13^e places dans l'épreuve «par équipes» des championnats du monde 2017 de la discipline, disputés dimanche à Kampala-City (Ouganda), loin derrière les Ethiopiens et les Kenyans, dominants de cette compétition. Chez les messieurs, Fouad

Aboud a été le premier Algérien à franchir la ligne d'arrivée. Il s'est classé à la 53^e place, avec un chrono de 26:14, devant ses compatriotes Ali Djoudar (72/27:07), Rochedi Bouchakhchoukha (83/27:26) et Seif-Eddine Hazam (90/28:16). L'épreuve a été remportée par l'Ethiopie, devant le Kenya et l'Erythrée, alors que c'est un Ougandais, Jacob

Kiplimo, qui avait gagné cette course, avec un chrono de 22:40, devant l'Ethiopien Amdework Walelegn (22:43) et le Kenyan Richard Yator Kimunyan (22:52). Chez les dames, Kenza Dahmani a été la première Algérienne à franchir la ligne d'arrivée, en pointant à la 43^e place avec un chrono de 36:10, devant ses compatriotes Amina Bettiche (52/36:46), Rima

Chennah (56/36:57) et Nawal Yahi (63/37:24). La course a été remportée par la Kenyane Irène Chepet Cheptai (31:27) devant ses compatriotes Alice Aprot Nawowuna (32:01) et Lilian Kasait Renbruk, (32:11). Le Kenya a outrageusement dominé cette course, en ralliant également les 4^e, 5^e et 6^e places, par Hyvin Kiyeng Jekemoi, Agnès Jebet Tirip et Faith

Chepngetich Kipyegon. C'est donc en toute logique que le Kenya a pris la première place «par équipes», devant son éternel rival, l'Ethiopie, au moment où la surprenante équipe du Bahreïn a pris la 3^e place. Aïmen Boulainine, le 5^e Algérien engagé dans la course «par équipes» n'est pas allé au bout de cette course en abandonnant à mi-parcours.

Premier BF aujourd'hui

Les premiers défis de Zetchi !

■ C'est ce matin que se tiendra le premier bureau fédéral de la toute nouvelle équipe de la FAF présidée désormais par Kheïreddine Zetchi, élu le 20 mars dernier en compagnie des membres de son bureau.

Par Mahfoud M.

La réunion du BF qui se déroulera à 10h au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa sera, sans nul doute, très importante pour la FAF qui compte entamer les grands chantiers et aura à cœur de débiter son travail. Ainsi, de nombreux défis se profilent à l'horizon pour Zetchi and co, notamment la désignation d'un sélectionneur national pour conduire les Verts aux prochains matchs des éliminatoires du Mondial russe de 2018 et des éliminatoires de la CAN 2019. Le boss de la Fédération l'avait déjà déclaré, la désignation d'un sélectionneur serait une priorité pour lui, car il souhaite lui donner les moyens de réussir les meilleurs résultats possibles pour aller de l'avant et ne pas avoir à tomber dans les travers encore une fois. Pour ce qui est de l'identité de cet entraîneur, rien n'a filtré à ce sujet encore, mais il avait déjà expliqué qu'il se pourrait que ce soit un Espagnol, lui qui entretient de bonnes rela-



Zetchi entame sa mission

PH: A. D. R.

tions avec des techniciens de ce pays, et pour cause, il a placé un ibérique à la tête de la barre technique de son team qui a réussi l'accession en Ligue 1. Cela ne devrait donc pas étonner quand on sait que Zetchi compte toujours sur ses relais pour mettre en place son projet à la FAF. Certains ont parlé aussi du Français Courbis, mais les chances de le voir prendre les rênes de l'EN sont minimes, d'autant plus qu'il ne fait pas

l'unanimité. L'équipe nationale ne sera pas l'unique question de l'ordre du jour de ce BF étant donné qu'il s'agira aussi de partager les missions entre les différents membres du bureau. Le président devra désigner également les responsables de la commission d'arbitrage et de discipline ainsi que d'autres postes qui demeurent sensibles. L'essentiel pour lui est d'entamer sa mission officiellement après ce premier BF.

M. M.

USM Alger

Benkhemassa et Benkhablia reprennent

Les deux joueurs de l'USM Alger, le milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et l'attaquant Mohamed Benkhablia remis de leurs blessures respectives, ont entamé dimanche un travail spécifique sous la houlette du préparateur physique avant de réintégrer le groupe, a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football sur son site officiel. Benkhablia, arrivé lors du mercato

d'hiver en provenance de la JS Kabylie, souffrait d'une déchirure musculaire alors que Benkhemassa avait contracté une elongation à la cuisse puis une déchirure des adducteurs. Les deux joueurs ont entamé dimanche un travail physique spécifique sous la coupe du préparateur physique Dahmane Sayah qui se poursuivra durant quelques jours avant de réintégrer le groupe. Le club algérois a

été confronté depuis le début de la saison à une hécatombe de blessures dont la plus importante est celle contractée par le capitaine Nacreddine Khoualed, gravement blessé à la cheville en novembre dernier. L'USMA reste sur une défaite concédée samedi sur le terrain du RC Relizane (2-0) en mise à jour de la 17^e journée du championnat.

Match amical

Le NAHD défaite par le Club Africain

La formation algérienne du NA Hussein-Dey a été battue par le Club africain (Tunisie) sur le score de 1 but à 0, dimanche au stade olympique d'El-Menzah, en match amical de préparation pour les deux équipes. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ayman Ibrahim à la 87'. Le NA Hussein-Dey effectue un stage à Tunis du

23 au 30 mars en cours sur demande de l'entraîneur Alain Michel qui voudrait profiter de l'arrêt du championnat de Ligue 1 algérienne de football pour préparer le match face à l'USM Bel-Abbès en quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Battu une seule fois lors des dix derniers matchs, le NAHD poursuit sa remontée dans le classement du

championnat de Ligue 1, en souffrant samedi le MC Oran (1-0) à l'occasion de la 23^e journée. Cette victoire a permis aux protégés de Michel de se hisser à la 3^e place en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger avec 35 points chacun et un match en retard à disputer sur le terrain de la JS Kabylie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Secteur de la communication en Algérie

La femme occupe une place «relativement importante»

LA FEMME occupe une place «relativement importante» dans le secteur de la communication et les entreprises de presse en Algérie, malgré une «présence minoritaire» aux postes de décision dans ce secteur, selon une étude sur «la situation socio-professionnelle et la visibilité des femmes dans les médias en Algérie» dont les résultats ont été présentés, hier à Alger, en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine. L'étude menée par le ministère de la Communication, en collaboration avec ONU Femmes, a été réalisée dans le cadre du programme de coopération entre le gouvernement algérien et ONU Femmes, intitulé «renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie 2015-2018», supervisé par le ministère des Affaires étrangères. Etendue sur cinq mois, cette étude a abouti à des résultats chiffrés reposant sur «une approche genre du secteur de la communication : situation socio-professionnelle et programmation audiovisuelle». Les conclusions de cette étude, présentées par le consultant Saïd Benmerad, ont relevé que «la place des femmes dans le secteur de la communication et les entreprises de presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, représente un poids relativement important malgré une présence minoritaire aux postes de direction». En termes de situation professionnelle au sein des médias, il a été relevé que «le poids des femmes journalistes dans les effectifs du secteur médiatique représente largement plus du double du taux national de femmes dans la population employée». Cette donnée, ajoute l'étude, «est vérifiée quel que soit le média : presse écrite ou audiovisuel, public ou privé», soulignant que les femmes journalistes «sont majoritaires même dans certains organes audiovisuels publics, radios et télévisions». Dans la presse écrite, elles représentent globalement «plus du tiers des journalistes, que ce soit dans les effectifs de la presse papier ou ceux de la presse électronique». La même étude montre que les femmes journalistes «sont assez bien représentées aux postes de responsabilité dans certains médias, mais faiblement ou pas du tout aux postes de décision», alors qu'au sein du ministère de la Communication, il a été remarqué «une parité dans les effectifs et plus du tiers des fonctions supérieures occupées par des femmes». Dans ses recommandations, l'étude a plaidé, notamment, pour «une image et

un discours médiatique exempts de stéréotypes et une amélioration de la situation socioprofessionnelle des femmes dans les médias» et pour «des mesures visant à favoriser l'égalité des genres au sein des organisations de médias». Présent à cette rencontre, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gilon, dont le pays apporte un soutien financier au programme de coopération entre l'Algérie et ONU Femmes, a indiqué que le programme se décline dans plusieurs domaines, notamment celui des médias ainsi que la participation des femmes élues au niveau local. Il a rappelé avoir inauguré récemment «le dernier cycle de formation au profit des femmes élues au niveau local, qui entre dans le cadre du partenariat entre ONU Femmes et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avec le soutien de la Belgique». Le programme de coopération entre le gouvernement algérien et ONU Femmes intitulé «Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie 2015-2018», a été lancé en octobre 2015 par le gouvernement algérien et l'ONU Femmes (l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). Il intervient en appui aux dynamiques nationales et a pour objectif de contribuer, aux côtés des institutions et de la société civile, à une «plus grande effectivité de l'égalité des droits entre hommes et femmes, consacrée par les législations nationales». Il s'inscrit totalement dans le cadre de la politique nationale pour la défense et la promotion des droits humains des femmes et dans la mise en œuvre des engagements internationaux de l'Algérie. R. N.

Libye

60 migrants Bangladeshis interceptés au large de Sabratha

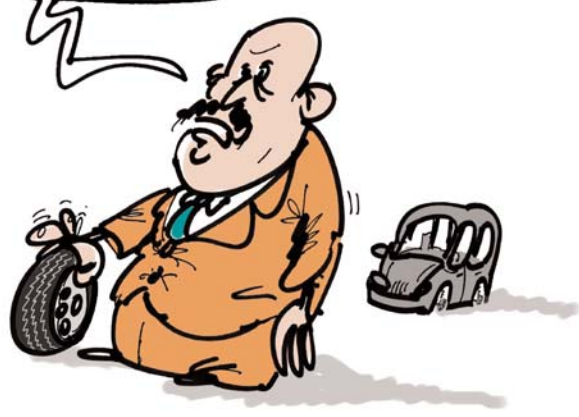
LES GARDES-CÔTES libyens ont intercepté et ramené 60 migrants originaires du Bangladesh qui tentaient d'atteindre l'Europe par la mer, a indiqué hier un porte-parole de la marine. «Les gardes-côtes de Zaouïa (...) ont intercepté un bateau pneumatique avec à bord 60 migrants clandestins, tous originaires du Bangladesh», a indiqué le général Ayoub Qassem, porte-parole de la marine libyenne, cité par l'AFP. L'opération a eu lieu dimanche à l'aube au large de Sabratha, ville côtière située à 66 km à l'ouest de la capitale. «Les migrants ont été ramenés sur la côte, au port de la

raffinerie de Zaouïa» (45 km à l'ouest de Tripoli) où ils ont été pris en charge par une équipe médicale «avant d'être remis aux autorités de la lutte contre l'immigration clandestine», a-t-il dit. Les migrants tentent de rejoindre l'île italienne de Lampedusa qui n'est située qu'à un peu plus de 300 kilomètres des côtes libyennes. Près de 515 000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis le début de l'année, et près de 3 000 ont péri ou sont portés disparus, selon un bilan du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Yanis F.

Une usine de montage automobile crée la polémique Tahkout se défend

JE VOUS ASSURE
QUE L'AIR DES ROUES
EST CENT POUR CENT
ALGÉRIEN !



Louvis

Djalou@hotmail.com

USM Alger

La famille Haddad «restera à la tête du club»

■ La famille Haddad, propriétaire de l'USM Alger, a affirmé, hier, dans un communiqué, qu'elle «restera à la tête» du club champion d'Algérie en titre et qu'«aucun changement n'est prévu» à la tête de la Société sportive par actions (SSPA/USMA). «Les informations faisant état d'un éventuel départ de la famille Haddad sont fausses».

Par Racim S.

«Il n'y aura pas de changements dans la présidence de la SSPA/USMA», a écrit le club vice-champion d'Afrique 2015 sur son site officiel. Les spéculations sont allées bon train concernant un éventuel retrait de la famille Haddad des affaires de l'USMA, surtout depuis l'élection de l'un de ses

membres, le président du club Rabah Haddad, au sein du nouveau Bureau fédéral de la FAF, car réglementairement parlant, le cumul de ces deux fonctions n'étant pas possible. La famille Haddad a affirmé cependant qu'outre ses propres membres, «l'USMA dispose d'un staff administratif compétent qui gère au mieux les affaires du club, avec des rôles et des tâches bien définies», et que ce sera à lui de continuer à veiller au bon fonctionnement du club. Championne

d'Algérie en titre, l'USMA occupe actuellement la 4^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 35 points, soit avec douze longueurs de retard sur le leader, l'ES Sétif, mais compte deux matchs en moins. Le président du club, Rabah Haddad, a été élu membre du Bureau fédéral, le lundi 20 mars 2017, en même temps que le nouveau président de l'instance Kheireddine Zetchi.

R. S./APS

Tizi Ouzou

Quatre mines et des produits explosifs découverts

QUATRE mines de confection artisanale et des produits explosifs ont été découverts dimanche à Tizi Ouzou par les éléments de l'Armée nationale populaire et ce, suite à une opération de fouille et de recherche, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a découvert, le 26 mars 2017, quatre mines de confection artisanale, des produits explosifs et des outils de détonation», précise la même source. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont, pour leur part, appréhendé à Mascara et Tlemcen, «cinq narcotrafiquants et saisi 29,6 kilogrammes de kif traité et deux véhicules».

Slim O.